

**L'HÉRITAGE LU
CROQUÉ
PAR TOUS
LES COINS**

P. 7

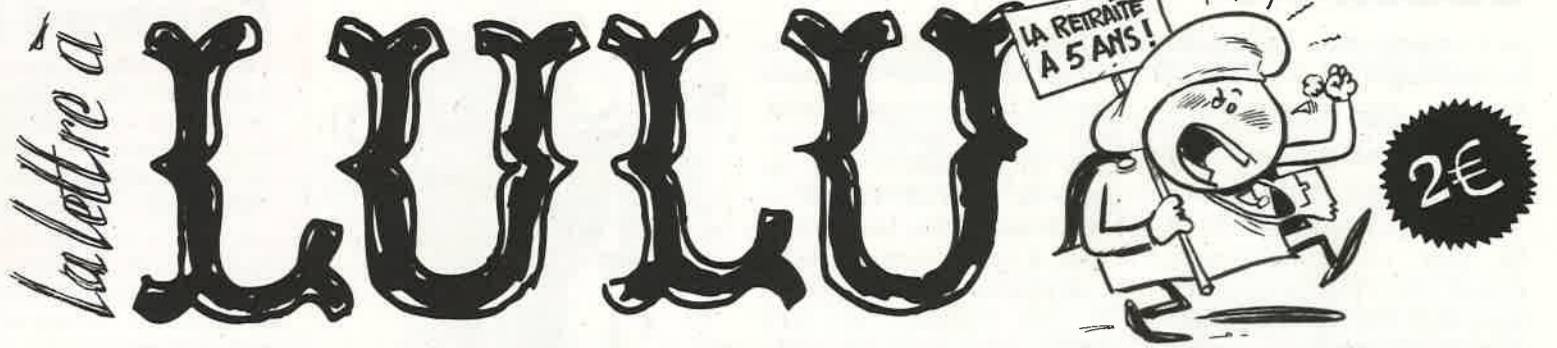
**Passage de la ligne
Orange m'a tuer**

Pas facile de sortir vivant d'un transfert de dossier chez France Télécom. La manœuvre semblait pourtant de routine : deux personnes en parfaite santé avaient décidé de s'échanger un contrat d'abonnement à un téléphone portable. Mais, c'est connu, la routine est mortelle, et plutôt que d'enterrer l'affaire, le service client enterre l'ancien titulaire et écrit au prochain : «*Cher Monsieur, je viens d'apprendre le décès de monsieur***. Je tiens à vous présenter mes plus sincères condoléances*». Une sincérité toute commerciale puisque, dès le paragraphe suivant, on sèche ses larmes : «*Vous souhaitez reprendre son abonnement et je vous remercie de la confiance que vous accordez à Orange*». Bref, une lettre-type rédigée comme un faire-part. A France Télécom, le malheur c'est simple comme un coup de fil. Mais avant, faut faire casquer les héritiers : «*Pour l'instant, les ayants droits restent redevables de l'ensemble des prestations fournies par Orange*». Dans l'au-delà, paraîtrait qu'il n'y a pas de couverture réseau.



**CHASSE À
L'ÉTRANGER
AUX
CHANTIERS**

P. 8



On ne peut rien contre la fatalité

Irrégulomadaire satirique n°41 - Juin 2003

Vase communicant

ENCORE UN JEU DE MOT VASEUX :

COÛËRON

**On dit le nouveau port
de plaisance inutilisable. C'est
faux, il est juste inutilivase.
Couëron, capitale de
l'enlèvement durable.**

On a planté un beau panneau «Interdit de plonger» au bord des pontons tout neufs, mais à part les adeptes des bains de boue, on imagine mal un concours de sauts olympiques en bassin englué. La magnifique marina en eau libre que les marins de tous pavillons devaient nous jalouser fait grise mine. Le port de plaisance de Couëron a établi 55 places et des pontons pour des bateaux de moins de dix mètres. Avec un succès, disons «limité». À basse mer, les pontons échouent de traviole sur les cailloux et les bancs de vase. Le tirant d'eau d'1,50 m ? Pas du tout garanti. Les pêcheurs locaux ont boudé les tarifs (739 euros par an pour un canot de 7 à 8 m) et se sont rabattus sur l'échouage dans l'évier voisin. Les abonnés sont rares, une dizaine. Ils veulent tous être placés à la sortie pour ne pas se faire embourber et tous rechignent à payer, tant le port a plutôt l'air d'une fosse à vase. Pourtant, on a bien fait les choses, sur le papier au moins. Une belle étude confiée à la Sogreah, avec un beau visuel, à marée haute uniquement, une eau bleue de vendeurs de piscines, et de jolis petits gravillons là où le bulldozer posera en fait de gros enrochements maousses. Le bureau d'études préconise le top, norme française des ports de plaisance, avec électricité et prise d'eau sur les pontons. Et comme le marché a voulu que celui qui fait la conception assume aussi les travaux, pas de contestation. On a même fait des économies en se passant d'étude de faisabilité, notamment sur l'effet néfaste et évident de la vase, plaie récurrente de l'estuaire qui trimballe son bouchon vaseux sur une trentaine de kilomètres. Personne n'est allé voir comment ça se passe en face - mal, merci - à Trentemoult, où le port est envasé depuis toujours. Il a suffi d'accrocher un budget de près de 910 000 euros partagé entre Ville de Couëron et Communauté urbai-

Suite page 2



Numérologie

Tan : souriez, vous êtes abonné

Pour souscrire un abonnement annuel «pass partout» aux bus et tram nantais, le formulaire de demande, très copieux, exige de fournir son numéro de téléphone chez soi, son portable perso, le numéro du standard de son employeur, le numéro direct du poste au travail, l'e-mail à domicile et l'e-mail perso au boulot, sans oublier sa profession, et si on est étudiant, son niveau d'études. Sans parler des coordonnées complètes de sa boîte. Il ne manque que son numéro de music-hall préféré. «Attention, tout dossier incomplet ne pourra être traité», précise le formulaire en gras. Mais derrière, en tout petit : «*faisant l'objet d'un traitement informatique, les réponses à certaines questions sont facultatives*». Quelles questions ? Mystère. Ces données, c'est écrit en tout petit, «*ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion*». On respire, on croyait que c'était juste pour se faire harceler si jamais un jour on commettait l'impair de rouler en voiture.

La Semitan exige que chaque client paye par prélèvement bancaire mensuel. Impossible de faire autrement. Impossible de résilier le machin avant six mois. Par lettre recommandée uniquement. Mais si on ne bronche pas, et si on ne vient pas chercher son pass annuel renouvelé, les prélèvements bancaires fonctionnent et ponctionnent pendant trois mois. Si vous mourez accidentellement et subrepticement, pensez à envoyer une lettre recommandée juste après.

**Les ProfatANEurs
de sépulture.**



Tanquerelle.

ENCORE UN JEU DE MOT VASEUX : COUËRON

ne. L'opération a été menée avec le réaménagement des quais de Couëron, par ailleurs plutôt réussi.

Marina baie des fanges

Le port est complètement englué dès l'inauguration en septembre 2002. On se demande aussitôt à quelle vitesse s'envase cette magnifique marina inutilisable. «Pas plus vite qu'avant l'aménagement, dit-on à la mairie de Couëron. Ce n'est qu'un port abri. On peut sortir 40 % du temps. Il ne faut pas entretenir l'illusion que ce port puisse être en eau profonde, accessible en permanence». La Communauté urbaine grogne d'avoir hérité de ce trou à vase à entretenir, qui n'a rien d'une illusion. Couëron dit avoir opté pour la solution

«la moins pharaonique». Tout le monde se renvoie la patate vaseuse. Le gestionnaire choisi, NGE (Nantes gestion équipement qui administre déjà les ports de St-Félix, l'Erdre et Trentemoult) est accusé d'y croire si peu qu'aucune demande de plaisancier ne serait orientée vers Couëron. Son tarif unique pour tous les ports découragerait les pêcheurs. Et si les pêcheurs n'y vont pas, les plaisanciers se méfient, dit-on à Couëron.

Certains conseillent de réaliser un effet de chasse d'eau, mais on voit mal monter une usine à vidanger en permanence l'évier minuscule qui se déverse au fond du port. D'autres préconisent carrément d'admettre le fiasco et de dépenser un peu plus pour virer les pontons et



remettre l'endroit dans son état initial de modeste petit port d'échouage, afin d'éviter un trou sans fonds de travaux de désenvasement perpétuel. Alors qu'il suffirait simplement d'interdire la vase par arrêté municipal à perpétuité.

Lisette Trouat

Ocalibérale

Couëron libéralisé

L'annuaire électronique cache des perles. Minitel et internet livrent parmi les numéros de la mairie de Couëron celui du «service communication démocratie libérale» (sic). La démocratie locale débordée, voilà la majorité socialiste de la commune contrainte d'adopter une conduite un peu plus à droite. Pourvu que ça ne finisse pas dans le fossé.

Ebats de société

La roseraie des fesses

L'amour et les fleurs ne font pas bon ménage. Les activités sociales spontanées organisées aux alentours de la roseraie du Parc de la Beaujoire exaspèrent les riverains de St-Joseph de-Porterie. Ces braves citoyens n'apprécient pas les «rencontres de couples échangistes et toutes sortes de rendez-vous amoureux». Quatre-vingt de ces paroissiens ont pétitionné, se disant «victimes involontaires de ces insupportables activités sexuelles». Pas de ça près de chez eux. Suivant le désormais classique principe que les Amérloques nomment NIMBY (Not in my back yard) ils refusent l'amour dans leur arrière-cour et sur la plage arrière des

automobiles, préconisant «la délocalisation de la pratique de ces incivilités vers un secteur ne comprenant pas un équipement sportif et ne troublant pas la quiétude des habitations». Grave débat de société : L'échangiste se montre-t-il incivil ? L'amoureux sombre-t-il dans le crime en prenant des rendez-vous à l'air libre ? Faut-il des eros-bunkers souterrains ? Le moins charitable de cette morale de voisinage, c'est que sans personne pour les mater, les exhibitionnistes perdent tout le piment de leurs prestations. On voudrait décourager les jeunes à devenir exhibitionnistes qu'on ne s'y prendrait pas autrement.



L'amer à boire

Patron, un verre de moisi !

Le Château La Pompe a ses experts. Des œnologues, sans doute. Les sociétés d'assainissement et d'eau potable ont inventé les goûteurs d'eau du robinet, à domicile. 48 volontaires pour le département au service de la SAUR, assidus à leur évier, chargés d'apprécier les qualités gustatives de leur eau courante pendant quinze semaines, comme les meilleurs crus de pinards. On penserait

que leur initiation aurait développé les subtilités sensorielles de l'attaque, des arômes secondaires, la longueur en bouche. Pas du tout. «Le stage de formation a enseigné le moyen de reconnaître plusieurs goûts et odeurs (chlore, essence, moisi, terre, etc...)*». Voilà un «et cætera» qui met vraiment l'eau à la bouche.



* L'Eclair, le 30 mai 2003

Nuit de Chine

Sous les pavés, le bagne

Le nouveau péril jaune est gris. Le granit de Chine envahit nos sols. Que fait la police des couleurs ?

C'est comme si la muraille de Chine s'était émiettée, portée par le vent jusqu'à nos contrées. Les travées du tram, les rues piétonnes, toute la place Bretagne, tout ça c'est du bon granit mondialisé et bridé. Venu de Chine précisément, premier producteur mondial de granit. Importé de l'Empire du Milieu, ce pavé arrive en France un tiers voire moitié moins cher que son homologue à chapeau rond. Les statistiques 1997 du Bureau international du travail évaluent à «2,5 millions d'enfants casseurs de pierre âgés de 5 à 14 ans». Tous cailloux confondus.

Jean-Luc Hennebel, patron de la société Pelé, basée à Montreuil-sur-Ille (35), n'exploite pas de carrière mais importe du granit du Brésil, d'Inde, de Chine, d'Afrique du sud pour ses monuments funéraires. Dans les usines de ses fournisseurs en Inde et en Chine il a vu des ouvriers pieds nus, et des enfants de 14 ans. Mais pas de 8 ans !* On respire. Il dit croire aux bienfaits de chartes éthiques sur les lieux de production,



tout en soulignant qu'on ne peut pas imposer des critères occidentaux à ces travailleurs lointains. En terre d'Armor, le granit que l'on croyait enraciné, aussi pure souche breton que la coiffe bigoudène ou le crachin brestois, est en crise. Mais c'est

pour le bien des budgets publics. Des économies ici, du travail pour les mômes là-bas : ce qu'on appelle faire d'une pierre deux coups.

* Cité par le site novethic.fr, le 5 mars 2003.

Point comme

Le ouèbe à Lulu

à l'adresse <http://www.lalettrealulu.com>

L'ensemble du personnel des services informatiques, l'effectif complet de la cellule recherche et développement, le staff de l'équipe communication et le directeur de cabinet du président de La Lettre à Lulu s'unissent dans la joie incommensurable de pouvoir annoncer fièrem-

ment que le site à Lulu est une réussite technique, depuis février accessible sur internet, pour ceux qui ont internet, et toujours en état de fonctionnement pour ceux qui aiment voir fonctionner les choses. Toutes les archives sont là, soit 1085 articles et brèves en ligne,

depuis la création en décembre 1995. Au hit parade des mots clés, le mot Ayraut est présent dans 86 papiers, Louboutin dans 33, Trillard dans 10. Toute réclamation doit être assortie d'une caisse de vin rouge de qualité supérieure.

Bruit de chiottes

Le pécule du PQ

C'est par une note interne intitulée «Au bout du rouleau» que les pensionnaires de l'Hôtel de Région ont été informés d'un détournement de biens sociaux qui laisse septique. En effet, était prévue une dotation annuelle de 500 km de PQ pour l'ensemble des services, soit 1 km par personne, une estimation calculée «sur la base de la consommation constatée depuis 15 ans à la Région en intégrant une marge de sécurité permettant de faire face à tous les aléas épidémiques connus en occident à ce jour» (sic). Cette prévision s'est finalement révélée insuffisante suite à d'incompréhensibles abus qui forcent le signataire de la dite note à torcher un avenant au marché de location des fournitures consommables «pour cause d'augmentation spectaculaire de papier hygiénique à la Région» (re-sic). On dirait presque un poisson d'avril. Enfin, l'incident est water-closet.

Deni de denier

La fausse misère du bas-clergé

Toujours la plume dans l'eau bénite, *Ouest-France* consacre une demi-page à la promo de l'aumône faite par ses adeptes à l'Eglise locale*. L'article concède pourtant qu'ici, dans l'Ouest, y'a pas besoin d'encourager les paroissiens, qui donnent plus que dans la moyenne française. Ils sont 27% plus généreux qu'ailleurs. Dans le diocèse, on a récolté près de 3 millions d'euros en 2002. Là où le coup de pub dérape un brin, c'est en prenant pour argent comptant les ressources déclarées par le curé pris en exemple pour faire pleurer dans les chaudières. Le père Loïc Cacot confesse 460 euros par mois, «toutes dépenses réglées». C'est quoi, cette somme : sa cagnotte, son argent de

poche, son pécule pour acheter son PQ ? Mystère et boule de Rome. Pourtant, deux jours plus tard, *Ouest-France* reconnaît implicitement que les chiffres publiés, dramatisés par le titre «Je vis avec 460 euros par mois», étaient en fait bidon. Le démenti discret est apporté par un courrier de lecteur très bien informé, qui cite les chiffres officiels de la dernière circulaire diocésaine. A la vérité, le curé perçoit un brut de 1344,90 euros, soit 16,5% au dessus du Smic. En net, il lui reste 1018 euros. Plus du double de ce que le journal a annoncé. Avec ça, comme tout le monde, il règle ses petites dépenses, son pain quotidien, son savon de Marseille, et ses slips kangourou neufs. En suivant la logique de *Ouest-*



France, beaucoup de paroissiens vivent sans ressources, s'ils dépensent tout ce qu'il ont gagné dans le mois. Mais bon, quand on participe au plan marketing du diocèse, il faut bien des chiffres chocs, de la misère digne, pour que tous crachent au bénitier. Le trucage, c'est pas un péché mortel, au moins ?

* «Denier de l'Eglise, la collecte a débuté», *Ouest-France*, le 10 mars 2003.

St-Roux, St-Combaluzier, priez pour nous

Le miracle, c'est quel étage ?

Le bon dieu ne tient plus son monde. Ses vieux soldats ne montent plus. Le bulletin paroissial de début 2003 de la Cathédrale St-Pierre explique

aux ouailles que le denier du culte est de plus en plus gourmand et qu'il faut donner pour la curaille vieillissante. Le père Francis Rousseau, curé de la paroisse y note que l'offrande de l'an dernier a permis «d'installer un ascenseur» dédié exclusivement aux trois prêtres cacochymes et octogénaires du presbytère, dont lui-même. Un truc pour se rapprocher du ciel et gonfler la facture d'électricité. Ne doivent pas croire aux bienfaits de l'Ascension, ces trois-là. Mais cette année, une fois l'ascenseur installé, on redemande aux paroissiens de cracher au bassinet, sans dire à quoi va servir leur obole. Peut-être financer un ascenseur de descente...

Pour décider les donateurs, un dépliant en couleur, genre 'dernier avatar de com', est adjoint au bulletin de la paroisse. Le prospectus vante les 50 % de l'aumône déductibles d'impôts, argument très terre à terre, qui ne livre aucun élément sur un éventuel allègement du temps de purgatoire. Le document de pub indique aussi que «Denier du culte», c'est has been, ça ne se dit plus, qu'il faut désormais parler de «Denier de l'église». Un témoignage anonyme d'une certaine Madame L. qui dit donner 230 euros par an, est ainsi étayé : «C'est bien naturel quand on pense à ce que doit coûter l'aumônerie des enfants, le salaire des prêtres, la maison de retraite, l'entretien de l'église». Seulement voilà, l'entretien de l'église, bien municipal, est à la charge de la Ville de Nantes, pas de l'évêché. Le mensonge, c'est un péché véniel ?



Vide et haut

Panneaurama d'une ville-pubelle

La vie manquant un peu de pub, il était temps de donner de la gaieté aux abords des monuments historiques. La ville est tombée dans le panneau vidéo.

L'opération humanitaire «pub contre mobilier urbain» n'aura pas coûté un rond. Désireuse de fournir à l'œil et à ses paroissiens un système d'infos locales top technologie, la Ville de Nantes a bradé son espace public à la société Dauphin, choisie pour entretenir après installation à l'autone dernier une panoplie de panneaux à écrans graphiques, panneaux d'affichage, abribus, totems, bornes interactives. Tout ça cadeau au contribuable. La Ville de Nantes accepte juste

en échange que l'espace urbain soit un peu plus vendu aux publicitaires. Dauphin a investi 25 millions d'euros dans ce marché tape-à-l'œil, se rattrapant sur la revente des espaces de pub à des annonceurs n'écouter que leur sens du commerce. Il est bien loin, le temps où la Mairie de Nantes, n'écouter que son devoir de protection des citoyens contre les agressions du paysage urbain, avait fait procéder en fanfare - entre 1991 et 1993 - au démontage de 900 panneaux 4 par 3 (sur 2400). En

imposant par convention durement négociée cette modération aux appétits des réseaux de pub ! Les écrans graphiques de 8 m², installés aux abords des quartiers sauvegardés, ravissent les nuits des riverains d'un zapping lumineux d'images pimpantes qui égaye le paysage. Sauf les grincheux publiphobes et les antilux grognons, à qui Dauphin ne fournit pas de lunettes teintées. C'est pas gentil. La chose énerve aussi les architectes et Bâtiments de France, vaguement consultés à la va-vite sur

cet outrage à espace public. La légalité de façade est sauve, les panneaux vidéo implantés respectant de peu la limite des 100 m de distance minimale des monuments historiques. Seule la Mairie pouvait se permettre cette installation de dispositifs de pub lumineuse, «autres que ceux qui supportent des affiches éclairées par projection ou par transparence». Nantes-Passion, la voix de son Maire, stipulait pourtant la «concertation» des dits architectes, à qui l'autorisation n'a en fait été demandée

qu'oralement et de façon informelle. En se gardant bien de leur décrire le résultat final, 8 m² d'écran d'une résolution en milliers de couleurs clinquantes, éblouissante la nuit et accrochant, même de loin, le regard du citoyen consommateur, souvent au volant. Une chance, les spots au rythme saccadé sur la sécurité routière n'ont encore provoqué aucun carambolage. Le centre-ville mérite bien cet embellissement d'un Las Vegas à la sauce réclame.

Jacotte Seguedille

Raus !

Le local qui n'existait pas

Un couple franco-allemand a loué à Nantes un local commercial où il est interdit de faire du commerce. Pour les vacciner contre l'absurde, on les a carrément ruinés, et rondement expulsés.

C'est une petite vitrine rue de Verdun, en plein centre de Nantes. Un bel emplacement sur lequel les époux Barbault-Schleicher ont jeté leur dévolu en 1996 pour lancer un commerce de meubles, d'objets d'art et de design. La boutique est certes étroite, 27 mètres carrés, mais une mezzanine agrandit la surface utile et l'activité peut, selon l'agence chargée de louer les locaux, se déployer à l'étage dans un appartement de trois pièces qui porte la superficie du local à une centaine de mètres carrés. Ravi, le couple achète le 14 septembre 1996 le droit au bail commercial des locaux. Le bail, établi par le cabinet Duthil, décrit l'ensemble des locaux et précise que «l'immeuble est exclusivement affecté par le preneur à la vente de meubles, objets de design et d'art contemporain, cadeaux, galerie d'art, bureaux, librairie, papeterie, et toutes activités tertiaires». Seul petit souci, il faut construire un escalier intérieur pour faire communiquer la boutique avec l'appartement, une modification prévue dans le bail que les nouveaux locataires se dépêchent de réaliser eux-mêmes avant d'ouvrir leur boutique. C'est là que commencent les ennuis. La co-propriété se manifeste aussitôt en exhibant un règlement intérieur interdisant de faire du commerce à l'étage. Sûrs de leur bon droit, les nouveaux locataires dégagent un bail qu'ils croient en béton, mais découvrent vite que les choses ne sont pas si simples en droit français et que le règlement de co-propriété s'impose au bail. L'administrateur de biens prend

alors prétexte que l'escalier n'a pas été conçu par un architecte pour lâcher ses locataires et les laisser se débrouiller seuls. Victimes d'inondations à répétitions, interdits d'exercer leur commerce sur les trois quarts de leur surface, empêchés de revendre leur droit au bail par l'administrateur qui s'y oppose, le couple Schleicher fait rapidement faillite et l'entreprise se retrouve en liquidation. Creusant l'affaire, les locataires grugés découvrent alors que l'appartement n'a tout simplement pas d'existence juridique. Il n'est pas assujéti à la taxe professionnelle, mais pas non plus à la taxe d'habitation. Le cabinet Duthil, qui répond aujourd'hui à Lulu avoir loué aux Schleicher deux locaux distincts, n'a jamais répondu aux demandes d'explication des locataires. En repréailles ils avaient bloqué leur loyer, versé sur un compte séquestre en attendant une décision de justice. Résultat des courses : le tribunal de grande instance de Nantes ordonne l'expulsion des locataires le 17 février 2003. Atterrée, Chantal Barbault-Schleicher porte plainte contre X le 3 mars pour «escroquerie, faux et usage de faux, abus de confiance». En attendant, les époux Schleicher, ruinés, reconvertis dans les cours de langue, se sont réfugiés dans un petit appartement loué à Rezé. On n'ose pas leur dire qu'ils peuvent attendre un moment avant d'obtenir réparation, ils se croient en Europe.

Albert Camion



Procterologie

La grande lessive récure la détresse

Pour offrir un bout de gouttière à un pauvre, vous reprendrez bien un baril de lessive.

La caisse enregistreuse lave plus blanc. La Fondation de France des Pays-de-la-Loire encourage à acheter des produits du lessivier américain Procter & Gamble. Une bonne action via le tiroir-caisse des supermarchés «partenaires». En consommant des vizirettes, des cadeaux Bonux, des

couches Pampers ou du Monsieur Propre plus qu'il n'en faut, un peu de la misère du monde s'en trouvera soulagée, et le marketing, l'image et les profits des gentils actionnaires de P & G par la même occasion. Le leader mondial de la lessive blanchit son image au passage. Elle est pas belle, la vie ? À chaque achat, dix centimes d'euros financent -après avoir retenu les frais de structure de la Fondation- des actions envers les mal logés.

Rappel : cette antenne de la Fondation de France est menée par un Mr Propre notoire, un dénommé Jean Cuvelier*, ancien directeur général des services de la Région, entâché par une sale affaire d'avantages personnels octroyés aux frais de la princesse. On a alors reproché au

haut fonctionnaire de s'être payé du linge de maison, des alcools pas vraiment de fonction, de la vaisselle d'apparat et autres babioles de train de vie sur le compte du contribuable.* C'était sous l'ère Guichard. L'ancien temps, quoi.

La dernière semaine d'avril, l'opération prônée par la Fondation s'appelle «Du soleil dans les murs». Pour donner aux «plus défavorisés», il faut donc enrichir la Procter et Machin. D'ailleurs on ne dit pas multinationale, mais société de bienfaisance de l'humanité. Au début des années 1990, la firme a fermé trente sites et foutu à la porte 13 000 salariés dans le monde, soit 12 % de son effectif. Toujours bon pour la cote à Wall Street. En 1993, elle s'octroie



de bénéfiques*. «Nous devons licencier pour continuer à être compétitif», déclare une porte-parole de Procter & Gamble à Cincinnati, répondant à Michael Moore dans son film «The Big One». En 2001, rebelope : 9600 licenciements. Accessoirement, Procter & Gamble déclenche les foudres des associations britanniques et américaines de défense des animaux, reprochant à la firme d'inutiles et cruelles expérimentations animales pour tester ses cosmétiques. Mais bon, on va pas chipoter alors que la multinationale fait de louables sacrifices pour que son chiffre

d'affaires engendre le bien des pauvres. L'opération a une marraine, Véronique Jeannot, «particulièrement sensible à la détresse des personnes fragilisées», paraît-il. Consommez, consommez, il en restera toujours quelque chose. Lavez votre linge quatre fois par jour, lessivez par terre matin, midi et soir, c'est bon pour détresser les fragilisés.

Jean Zim-Glootown

* La Fondation de France se penche sur l'accueil des vieux présumés, Lulu n°37.
** La Tribune, 7 juin 1999.



Passion d'avril

L'homme est un 4x4 pour l'homme

La réciproque est aussi vraie.

Nantes s'essaye à un positionnement comme fournisseur officiel des bons sentiments, en organisant en octobre prochain, avec l'Unesco, le premier Forum mondial annuel des droits de l'Homme. «L'Unesco cherchait une ville française compatible avec le thème de la manifestation», écrit Jean-Marc Ayrault dans son journal Nantes-Passion d'avril, resservant cette fameuse «ville de l'Édit de Nantes, symbole de la tolérance». C'est vrai : Nantes est capitale mondiale de l'Édit de Nantes, grâce au seul fait qu'elle a été la seule ville à avoir de tous temps, signé ce célèbre édit. Aucune ville ne lui a piqué ce privilège depuis. Il avait bien fallu une petite entorse à l'Histoire, la cité des Ducs ayant été en réalité plutôt violemment intolérante, fief des Ligueurs pourfendeurs de parpaillots, mais bon. La communication, art du présent, a ses raisons que l'Histoire, platement tournée vers le passé, ignore.

Donc à l'automne, tous les ans, Nantes sera droite de l'Homme. Il faudra peut-être des experts en compatibilité communicante pour réussir à faire passer aussi l'idée de Nantes départ du «Dakar». Début avril, la foire internationale de Nantes y a vu le rallye fêter ses 25 ans, avec des vellétés de lancer le prochain départ de la course depuis Nantes. «Pour l'instant, je n'ai aucun dossier», a signalé Ayrault réservant sa réplique en lâchant quand même : «ce serait valorisant pour Nantes, mais j'attends de voir ce qu'on nous proposera»*. C'est certainement très valorisant de devenir la capitale du droit des mêmes africains à se faire écraser sous des 4x4 roulant pour le développement durable. Du râble des autochtones, sans doute.

Daniel Balafon

* Ouest France, le 5 mars 2003.

LE DAKAR RALLYE HUMANITAIRE



Beuh !

Le gramme est plus lourd, en taule

Pour douze grammes, un mois. Pour dix grammes, même motif moins 20%, même punition. Pas très

juste. Deux détenus de la Maison d'arrêt de Nantes ont pourtant été condamnés à la même peine, un mois de prison

ferme pour ces quelques grammes de cannabis (Sans compter les suppressions des grâces et la double peine du mitard interne). Ça vous paraît idiot de condamner des détenus, puisqu'ils y sont déjà, en taule ? Les subtilités pénitentiaires vous échappent : là, c'est de la rallonge. Du rab. Des heures sup, quoi. Pourtant, la fumette en cellule, ça doit calmer la rage d'être enfermé. Ça doit agir mieux qu'un maton chevonné pour enfumer les enragés et prévenir contre les mutineries. Une dizaine de grammes, un mois. À moins qu'on ait simplement besoin de ça pour faire croître la surpopulation carcérale. Sans doute une technique imparable pour justifier les projets immobiliers pénitentiaires.

* Ouest-France, le 19 avril 2003.



Clebstomanie L'échec du chien mange-merde

Nous vivons une époque désastreuse. Notre civilisation a abdiqué devant la production régulière, réitérée, et persistante de la déjection canine. On a tout essayé. Les motos aspiras, les petits sacs en papier, le clebs en circuit fermé. Ils refusent de remanger leurs étrons. Les maîtres aussi. Les merdes de chien en ville, partout sur les trottoirs, pardon les trottoirs, c'est le problème majeur que doit affronter l'Occident chrétien en cette aube du XXI^{ème} siècle. Jean-Marc Ayrault a sa petite idée : «Les propriétaires doivent apprendre à leurs chiens à crotter dans le caniveau. Ou utiliser un moyen simple pour qu'on ne mette pas les pieds dedans»*. Puisque le problème, c'est les pieds, supprimons-les ! Le cul-de-jattisme, voilà enfin le remède miracle. Merci qui ? Merci Lulu.

* Ouest-France, le 26 mai 2003.

LES DÉGÂTS DE L'ILLETTRISME...



Chacun porte sa croix gommée

Avant sa mort, Morvan Lebesque était vivant et se demandait «Comment peut-on être breton ?» Mais pas Teuton, ni Breton amnésique. Petite sélection des raideurs digestes du monsieur.



V'la t'y pas que Marcel Saupin, ce bougre de quasi inconnu qui a donné son nom à l'ancien stade de foot, est un collabo⁽¹⁾. Et un vrai dur, du mouvement Collaboration. Puisqu'on traîne dans les archives des époques fâcheuses, on peut se demander aussi quel passé a eu Maurice Lebesque, dit Morvan Lebesque pour faire authentique brezhonneg, qui a donné son nom à l'agence culturelle bretonne fondée en 1994, subventionnée par la Ville de Nantes et le Conseil général, abritée à mi-étage de la Médiathèque. Par son livre culte «Comment peut-on être breton» publié en 1970, il incarne le réveil de la fierté bretonne après les heures noires de l'Emsav, le mouvement breton salement compromis par son parti-pris pro-nazi. L'ancien journaliste du *Canard Enchaîné* est enterré à Nantes où il est né, au cimetière Miséricorde, enfoui avec son passé. Un passé qui passe mal si on gratte un peu. En 1929, Maurice Lebesque a 18 ans. Il est responsable pour le pays nantais du PAB, le Parti autonomiste breton des Breiz Atao. En 1931, il scissionne avec un certain Théophile Jeusset, et fonde le mouvement et la revue Breiz da zont, macérant dans un

national-socialisme très tendance. En décembre 1931, Jeusset lance l'éphémère Parti nationaliste intégral, aux thèses clonées de celles du parti nazi. Morvan Lebesque, promu délégué général à la propagande⁽²⁾, envoie un message au congrès constitutif : «Je fais le serment, de lutter de toutes mes forces pour l'établissement de la Nation bretonne et de l'Etat breton social-nationaliste»⁽³⁾, lu sous une image de Juif figuré en épervier tenant le globe dans ses serres, cloué et surmonté de la croix gammée.

Il est partout

En août 1940, il est rédacteur en chef de L'Heure Bretonne, le journal antisémite et collabo du PNB, le Parti national breton tenu par le redoutable Olier Mordrel, un des principaux leaders du mouvement breton version fasciste. Lebesque ne reste pas longtemps. «Il se défendra toujours de cette courte période à L'Heure Bretonne» en arguant de sa naïveté et en assurant qu'il est parti dès qu'il s'est aperçu des velléités pro-allemandes du journal. La vérité est sans doute plus complexe. Remonté sur Paris en septembre 1940, il collabore régulièrement jusqu'en 1943 à «Je suis partout», le journal fasciste de

Brasillach», explique Yann Férec, auteur d'un mémoire de maîtrise sur Morvan Lebesque⁽⁴⁾. Et il n'y est pas employé comme enfant de chœur, mais comme journaliste. Il a la trentaine. Pour des erreurs de jeunesse, on repassera. Il écrit aussi dans *Le Petit Parisien* tout aussi collabo, qui publie du 6 au 11 octobre 1941 de larges extraits de sa biographie d'«Un héros de la liberté, le Président Krüger», père fondateur de la future Afrique du Sud, héros de la guerre de Boers béni par les Allemands pour sa résistance aux britanniques.

Concessionnaire

«Ils ignorent, les «fans» de Morvan -ignorance fort bien entretenue d'ailleurs - qu'il fut le second de Mordrel en 1940 et qu'il «collabora» lui aussi avec «les nazis», comme ils disent (...) Sans doute ébloui, lui aussi, par la victoire foudroyante d'Hitler sur la France, s'était-il laissé aller à «d'aberrantes compromissions» avec le national-socialisme et parce qu'il pensait à l'époque, ce que nous n'avons cessé d'affirmer, qu'un Etat Breton valait bien quelques concessions au vainqueur»⁽⁵⁾, ironise Gilles Eskob, un autre dur, membre du Bezenn Perrot, la milice paramilitaire du PNB, qui a porté l'uniforme SS jusqu'à fuir en Allemagne en juillet 44. Dans son essai de 1970, Morvan Lebesque se défend de vouloir «excuser l'inexcusable», mais affirme que les militants de

FAUT-IL DÉBAPTISER L'AGENCE CULTURELLE BRETONNE?



Breiz Atao ont eu «l'esprit libertaire qui conduit tant de Bretons dans les maquis», sans dire pourquoi lui-même, faute de trouver l'adresse de la Résistance, a poussé la porte de journaux collabos. Beaucoup de ces militants bretons ont été «antinazis», insiste Lebesque qui ne s'apesantit pas sur son propre parcours un peu sale. Juste un gros mensonge en disant s'être découvert «le cœur à gauche» dès ses 14 ans. Il préfère se demander s'il est breton de «pure race», tout en grognant que ce serait l'insulter que de le croire raciste. S'interroger sur la pureté de sa race, «c'est une question raciste», note Françoise Morvan auteure à l'automne dernier de «Le Monde comme si. Nationalisme et dérive identitaire en Bretagne». Elle y dévoile les mensonges et des omissions volontaires de Morvan Lebesque dans sa présentation de «Comment peut-on être breton ?» et souligne sa participation en 1966 à la revue «Ar Vro» sous le pseudonyme de Yann Lozac'h, aux côtés de Mordrel et d'autres anciens de Breiz Atao et de Stur, la plus raciste, la plus fanatique des publications nationalistes. «Ce qui m'a aussi perturbé, c'est que pendant la Guerre d'Algérie, Lebesque tienne la rubrique cinéma dans

«Carrefour», très marqué pour son soutien à l'OAS» note l'historien Jean Guiffan. En Bretagne, Morvan Lebesque donne son nom à deux rues, un collège et à l'agence culturelle nantaise. «J'étais à l'origine du nom, confie Jean-Louis Jossic, mais quand on a eu des doutes, on a décidé de ne pas l'utiliser. On dit juste agence culturelle bretonne». Une suggestion, on pourrait rebaptiser cette agence du nom du regretté chansonnier folklorisant Théodore Botrel, disparu en 1925. Un garçon qui est resté irréprochable, pendant l'Occupation.

Théodore Botrytis

(1) Ouest-France, le 21 mai 2003.
 (2) «Les étranges destinées de Dezarrois et Lebesque», par Daniel Le Couédic, dans les annales du colloque «Bretagne et identités régionales pendant la seconde guerre mondiale», Centre de recherche bretonnes et celtiques de Brest, 2002.
 (3) «Histoire secrète de la Gestapo française en Bretagne», par Philippe Aziz, éditions Famot, 1975.
 (4) Le Progrès de Cornouaille, 23 août 1997.
 (5) «Le Rêve fou des soldats de Breiz Atao», par Ronan Caerléon, éditions Nature et Bretagne, 1974.

Luxe en bourg

Y'a pas photo

«Pied-à-terre lumière». Vous avez aimé le premier épisode*. Vous allez adorer la suite...

«Amener l'art dans les quartiers», ou plus exactement dans les «territoires urbains dans toute leur diversité». Un vrai credo. Dans une belle envolée, l'adjoint à la culture de Nantes Yannick Guin a dit** tout le bien qu'il pense de sa politique culturelle dans les quartiers. Parmi les actions citées en exemple, figurait en bonne place le travail de Rut

Blees Luxemburg, une photographe anglo-allemande en résidence dans la cité Bellevue et auteur d'une œuvre d'art contemporain sur le thème de l'eau. «Pied-à-terre lumière» est une œuvre d'art dans un cadre : celui du développement culturel «des territoires» si cher à Yannick Guin, hors des «structures bourgeoises». En décembre

2001, Nantes-Passion annonçait l'installation du caisson lumineux dans les deux premiers mois de 2002. Un an plus tard, l'image a failli servir de carte de vœux à la Communauté urbaine. On y croyait toujours. De retards en aléas, ce pied-à-terre tourne au tel feuillet de galères qu'on se demande si la notion d'échec n'est pas le vrai thème du travail de l'artiste. Ces problèmes, la dernière Lettre culturelle -l'organe de la mairie qui recense les actions culturelles menées dans les quartiers nantais- les enterre soigneusement. Explications. À la fin de l'an dernier, la photo au centre de l'œuvre sombre sous les infiltra-

tions d'eau de pluie. Qu'à cela ne tienne. La Communauté urbaine, promoteur du projet via la Semitan, commande à l'artiste un retraitage. Ordre est passé aux collaborateurs de l'artiste qui livrent sans tarder une nouvelle copie grandeur nature. Rappelée sur le pont fin mars, la société chargée des travaux, Enseigne 44 prend bien soin, cette fois, de peaufiner le boulot : joints d'étanchéité ad hoc, plafond refait à neuf, plaque de verre scellée... La présentation officielle aux habitants n'est plus qu'une question de semaines. Sauf que dans le caisson lumineux, ce n'est pas «Pied-à-terre lumière» qui

s'y trouve mais une autre photo en noir et blanc, surtout en noir d'ailleurs. Un faux, quoi ! Sans aucun rapport avec la belle coulée du fleuve initialement prévue. Furieuse d'avoir encore été victime de tant de précipitation, et en attendant l'œuvre originale, la Semitan a planté une nouvelle planche de contreplaqué sur le trou béant. On y verra ce qu'on voudra. À Bellevue, la culture a quartier libre.

Mohammed Mauresque

* L'œuvre d'art victime des précipitations, Lulu n°39.
 ** Ouest-France, le 2 juin 2003.

LATULULULU?

• DISCRÉTION ATTACHÉE

Télérama n°1779, le 16 avril 2003

Rubriques petites annonces. La ville de Nantes recrute un «journaliste, attaché territorial (h/f)» pour écrire dans le magazine municipal *Nantes-Passion*. Mais faut avoir le profil : «Vous êtes une force de proposition et savez faire preuve de discrétion». Faudrait quand même pas prétendre écrire dans le journal en se croyant naïvement journaliste. Attaché territorial, c'est clair, non ?

• BRETTE BANANIÈRE

Ouest-France, le 19 avril 2003

Surréalisme pas mort : «la bretelle, elle, est restée fermée jusqu'en fin d'après midi pour cause de ramassage de bananes». Cette poésie en prose d'une pureté inégalable clot le compte rendu d'une histoire de camion frigo fou qui s'est payé une «chute de bretelle» d'accès au périph'. A ce régime-là, les faits divers vont entrer dans la Pléiade.

• RÉGLES CIBLÉES

Ouest-France, le 19 avril 2003

Le tir à l'arc sans peine, première leçon. Attention aux règles, c'est ardu. Pourtant, bien concentré, tentez de capter les subtilités du résumé journalistique à usage des béotiens, livré à l'occasion d'un concours de tir à l'arc à Basse-Goulaine. «Grâce à un système de points défini, le gagnant est celui qui a réussi à accumuler le plus de points, c'est-à-dire à toucher le centre de la cible». Rien à voir avec ce que vous pensiez, un jeu où il faut rater son coup le plus souvent possible pour s'en tirer. Pour gagner, faut bien tirer. Pas besoin d'être une flèche pour savoir ça.

• CHAUFFE FRONTIÈRE

Vendée Matin, le 22 avril 2003

Vantant les mérites du Canada auprès des entreprises de la région, un gugusse de l'ambassade du Canada lâche : «un camion passe la frontière toutes les trois secondes». On se demande bien pourquoi ce camion fait ces va et vient incessants sur la ligne frontalière. Sans laisser le temps au chauffeur de faire une pause.

• SOLIDARITÉ ALARMANTE

Ouest France, le 28 avril 2003

Aux Sorinières, comme partout, la municipalité bichonne ses anciens, leur paye un gueuleton, ce qui offre l'occase au maire de proclamer : «la solidarité, c'est une valeur qui nous est chère». Par solidarité, il entend le «soutien financier à certaines associations» de vieux, mais aussi «les téléalarmes», ces connexions à domicile des vieillards qui permettent de sonner la police si une ombre approche de l'ombre de la porte d'entrée. Aux alarmes, citoyens ! Comme quoi, le financement public de la peur peut se parer des vertus de la solidarité. Prochaine mesure solidaire, l'armement en fusils à pompe des bébés des crèches.

• LE PARLER TRILLARD SANS PEINE

Ouest-France, le 28 avril 2003

La langue du futur sera intercantonale ou ne sera pas. Dédé La Trille a le sens des mots qu'on ne mâche pas. A la 48^{ème} foire intercantonale de Vertou, il parle des handicapés, et déclare tout de go : «le travail et la vie des uns et des autres sont pris par tous dans l'ensemble de leur dimension». Aucun des uns, pas le moins des autres n'a opposé de démenti à cette phrase mémorable, qui, à la relecture, pose une grave question : l'ensemble de l'entièreté de la dimension des autres vaut-elle autant que celle des uns ?

• FICHE FOUTRE

Le Journal des Pays-de-la-Loire n°75, mai 2003

On peut passer aux oubliettes ce qu'ils ont dit avant. Les mots de l'opposition au Conseil régional donnent lieu à quelques phrases du MNR qui se terminent pas «Encore une fois on se f... des Français». Ces énigmatiques points de suspension laissent flotter une expression honteuse, au moins pour ce mouvement d'extrême-droite en déconfiture. Essayons de deviner : on se farine des Français, ou alors on les fatigue, à moins qu'on ne les feld-maréchalise, ou tout simplement, on les fascise ?

• EVASION VACHE

L'Eclair, le 6 mai 2003

Les vacheries s'immiscent parfois dans les faits divers. Quand, à Bouaye, une vingtaine de génisses se retrouvent dans la nature, on lit qu'elles se sont «évadées» de leur enclos. Ces bestiaux sont donc bel et bien emprisonnés, probablement contre leur gré. Que dit la section bovine d'Amnesty Intercantonal ?



Marche ou grève

Pont trop n'en faut

François-Régis n'y va pas par quatre hutins. Dès que pointe le mois de mai, le patron de *Ouest-France* pointe du doigt le mal français : la pontifite aigue. Une maladie qui n'a rien à voir avec le Pontife, mais qui ne supporte pas les ponts. Hutin cite ce qu'il lit*. Esope, tiens, le vieux Grec, qui distingue deux chemins, celui de la liberté et celui de la servitude, que Hutin traduit par «effort» et «facilité». Cette facilité mène au «déclin» de la France, rien de moins. Il cite Claude Imbert, du Point, qui trouve que le Français est chaque année sept semaines plus fainéant que son homologue américain. Commentaire de François-Régis : «On ne s'en étonne pas, quand on voit le nombre de jours fériés donnant lieu à des ponts prolongés en ce



mois de mai. À quoi l'on croit bon d'ajouter des jours de grève». Désormais, dans *Ouest-France*, le mot grève sera rem-

placé par le mot fainéantise. Déjà le 12 mai, François-Régis a dû subir l'affront d'une grève dans sa maison, empêchant la sortie de ses 42 éditions. Ce qui a «privé les lecteurs de leur droit à l'information au cours d'une grave crise internationale» explique le mardi suivant un communiqué vengeur signé sobrement «*Ouest-France*». En pleine crise irakienne, avouez que c'était presque une déclaration de guerre d'une «minorité de salariés», simples salauds de grévistes. «Est-ce sur la pente funeste du déclin que l'on veut entraîner la presse régionale?», s'alarme la direction du journal. Désormais, à la place de gréviste, utiliser le terme funeste déclineur. Faites passer.

* *Ouest-France*, le 10 mai 2003.



Abaissé Mangé aux mythes

Alors que «Les petits soldats du journalisme» de François Ruffin et «La face cachée du Monde» de Péan et Cohen font le bonheur des libraires depuis le début de l'année, un opuscule édité pourtant en mars 2000 mérite au moins autant l'intérêt des amateurs de croustillance en matière de presse. Il ne traite pas d'un seul support (*Le Monde*) ni d'une institution (le CFJ) mais passe au peigne fin tous les petits travers d'une profession qui répugne souvent à parler d'elle-même. Ce travail de recherche collectif demeure un des plus complets sur le sujet. Honneur aux puissants d'ailleurs puisqu'à la lettre «H» comme «Humanisme» le chapitre entier est consacré aux arrières-cuisines financières et au management interne du plus grand journal rennais de France.

• Les mythes professionnels des journalistes, L'état des lieux en France, de Jacques Le Bohec, éd. L'Harmattan-communication. L'ensemble des chapitres étoffés grâce aux contributions d'un collectif de chercheurs se décline de A (comme Abattement fiscal) à W (comme Watergate). On y trouve même Lulu (si si, c'est vrai, page 172).



Presse-purée

Le front des sous-Spir

La distribution en boîte à lettre souffre de rémunérations boiteuses. Vite, une béquille.

L'info n'a pas fait grand bruit dans la presse locale. Aucun rapport, bien sûr, avec le fait qu'il concerne la société Adrexo, filiale de Spir-communication, elle-même détenue majoritairement par Sofiouest, chapeauté via la société Sipa par «l'Association pour le soutien des principes de la démocratie humaniste» dont dépend à 99,96 % *Ouest-France*.

Spécialisée dans la distribution de journaux gratuits et prospectus publicitaires, Adrexo, qui a vu son résultat d'exploitation progresser de 66% en 2002 à 7,3 millions d'euros, emploie ses distributeurs sur la base d'un CDI variable selon le nombre de prospectus distribués. Mais la CFTC a soulevé un lièvre en faisant valoir que, compte tenu des obligations pesant sur les salariés et la cadence de distribution, l'obole versée correspond en fait à un salaire de 1 à 3 euros l'heure. Le SMIC lui-même n'en revient pas.

Le 31 octobre dernier, le tribunal d'Instance d'Aix-en-Provence a rendu un jugement lapidaire en reconnaissant que «les contrats de travail des distributeurs sont non seulement irréguliers au regard des dispositions (...) du code du travail, mais stipulent une durée de travail purement fictive (...)», que ces trimards des boîtes aux lettres doivent être décomptés



dans l'effectif salarial un pour un et inclus comme tels dans les chiffres du comité d'entreprise. Le syndicat compte à présent se tourner vers les Prud'hommes et demander la qualification des 17 000 contrats... à temps complet.

Dans un communiqué très fâché, la direction de Spir communication met en garde contre les velléités de répercussion de l'information «volontairement dévoyée» donnée par la CFTC et se réserve le droit «d'engager toute action en réparation des préjudices en résultant». Le conseil des Prud'hommes n'a qu'à bien se tenir.

Gratissu éponge

La recette du bouillon en 20 mn

À part les négas développés par ses labos photo, *Ouest-France* est assez peu coutumier du négatif. Dans les bilans, au moins. Mais tous les jours en vingt minutes, le groupe creuse son trou. Le quotidien gratuit 20 minutes boit le bouillon. Grosse déception plus d'un an après son implantation à Paris, pour le journal lancé en France par l'éditeur Suédois Schibsted, partageant l'actionnariat fifty-fifty avec *Ouest-France* (25 %) et Spir Communication, filiale de *Ouest-France* qui détient aussi 25 %. La société a perdu 15,2 millions d'euros en 2002*. Il faut le savoir, le gratuit, c'est pas payant.

* *Les Echos*, 5 mai 2003.

LATULULULU?

• RAMASSAGE À L'APPEL

L'Éclair, le 17 mai 2003

En pleine grogne enseignante, la reconduite du mouvement par l'assemblée générale est ainsi narrée : «*De nombreux appels à la grève générale ont été lancés sur un ton sans appel. Bon sans, mais c'est bien sûr.*

• ADJOINT DE RIEN

L'Éclair et Ouest-France, le 26 mai 2003

À Thouaré-sur-Loire, le torchon brûle entre le maire et son lieutenant. Eric Depenne, le premier adjoint, a rendu son tablier, fâché. Le maire est trop tatillon à son goût, trop autoritaire, et tout n'est que procédures, dénonce-t-il.

Pour organiser un goûter, il faut une page et demie d'explications. «*Il faut faire des fiches projet. Mais avant, des fiches idées de projet*» précédées, comme il se doit (et à l'œil), d'une «*étude à toute idée de projet*».

Alors le maire, Pierre Aillet, attend le prochain conseil municipal de pied ferme : «*Mais même si Eric Depenne reste premier adjoint, il sera adjoint de rien*». Oui, mais premier. Dans Ouest-France, l'article sur le riffifi municipal est suivi d'une brève sur les déchets recyclables. Sans doute une métaphore.

• CONCEPTS USAGÉS

L'Éclair et Ouest-France, le 28 mai 2003

Il ne faut pas se laisser étouffer par la contradiction, c'est mauvais pour la respiration. Le même jour, une idée et son contraire.

Jean-Marc Ayrault prône le «*citoyen usager au cœur des politiques publiques*», ajoutant : «*c'est une priorité à la Mairie et à la Communauté urbaine*».

Président de la Semitan subventionnée par la Communauté urbaine, Albert Mahé n'a pas bien capté le message : «*Il n'y a plus d'usagers, il n'y a que des clients désormais*», dit-il. Faut dire que laisser penser que les transports en commun puissent relever du service public, malgré les aides substantielles, risquerait de contrarier le commerce des nouveaux abonnés. Et entre la contrariété et la contradiction, il faut choisir le moindre des mots.

• LA SAINE ROUTINE DE L'ÉCHEC

Ouest-France, le 30 mai 2003

«*Semaine réussie aux centres socio-culturels*» de St-Sébastien-sur-Loire, titre la chronique locale. Le directeur des centres de loisirs ne cache ni ne mâche ses mots : «*c'est une réussite*».

Mais il prend aussitôt bien soin d'ajouter : «*Il n'y en aura pas une tous les ans, afin de ne pas tomber dans l'habitude*». Mieux vaut tomber avec la régularité coutumière de l'échec. Pour tirer l'inhabitude vers le haut.

• ZÉRO DE CONDUITE

Ouest-France, édition du vignoble, le 2 juin 2003

Faut pas prêter ses jouets. Daniel Augereau, vice-président du conseil régional et pédégé de la société d'intérim Synergie, a confié à Paul Dalon, le maire de Vallet, le volant de sa belle Venturi 800 CV, un bolide fabriqué dans l'ancienne usine de Couëron.

Faisant un essai lors du rallye de Loire-Atlantique, Paulo a abusé du champignon - ultra sensible sur ce genre de véhicule à moteur - et a fichu le tuture à Dany dans le décor. Sans le faire exprès, paraît-il. Encore un excès de vitesse qui finit en tôle (froissée).

Ouest-France libre

Retraite macht frei

Toujours du bon côté du manche, Ouest-France a décidé de soutenir de tout son poids la réforme des retraites voulue par le gouvernement. Et, quoique Breton, le premier quotidien de France ne fait pas dans la dentelle. S'en prenant à la CGT, Ouest-France entre en résistance et dégaine son éditorialiste de choc*, Jean-Yves Boulic, lequel tire à boulets rouges sur les méchants vilains gauchistes qui font rien qu'à embêter ce bon monsieur Raffarin. Sans autre forme de procès, il n'hésite pas à compa-

rer l'actuelle opinion publique opposée à la réforme... à la France collabo d'antan ! «*En 1940 aussi, l'opinion était majoritairement favorable à l'Armistice*». Fichtre ! Personne ne voit le rapport mais qu'importe, le coup est parti : les opposants au gouvernement sont des traîtres à leur patrie (ne préfèrent-ils pas d'ailleurs «*leurs partis à leur patrie*», comme l'a subtilement rappelé Raffarin ?) Pourvu que Boulic n'appelle pas à tondre Bernard Thibault...

* Ouest-France, le 10 juin 2003.

La vente à Lulu, le vrai

Les biscuits de famille brisés menus

Le petit LU en miettes pour cause de frais d'héritage. L'héritage de LU croqué par tous les coins. Il faut bien faire son petit beurre.

On peut naître avec un biscuit d'argent dans la bouche et chercher à s'émanciper quand on devient grand. Louis Lefèvre-Utile, dernier né de la famille célèbre se trouva un peu désargenté quand la succession fut venue. Son père Patrick Lefèvre-Utile, décédé en août 2001, ne tenait pas du tout à voir se disperser le riche patrimoine industriel et artistique constitué par les figures historiques de l'industrie biscuitière familiale. Faute de tirelire à casser pour payer les frais d'héritage, Louis, le fils unique, a décidé de troquer ce qu'il doit à l'Etat contre la cession au musée nantais du Château des Ducs quelques belles pièces de sa collection. L'objectif de l'héritier : échanger une soixantaine de pièces maîtresses du patrimoine familial, estimées 460 000 euros, contre l'effacement de la dette fiscale liée à l'héritage. Dossier compliqué entre le dernier des LU, les ministères de la Culture et des Finances, cette dation ne va pas aussi vite que prévu et monsieur Louis s'impatiente. Un jeune collectionneur nantais, Olivier Fruneau, s'instaura incontournable fournisseur officiel de toute expertise sur ce patrimoine



LU. Et s'associe à l'héritier pour organiser une vente aux enchères du reste des objets publicitaires, prototypes, maquettes, peintures et esquisses originales. D'abord programmée à Nantes, au printemps 2003, puis reportée à l'automne, cette vente a finalement évité le fief de la famille.

Monsieur Louis s'est dit déçu par Nantes. C'est vrai que vendre au plus offrant les clichés originaux des ateliers avec ces visages graves des ouvriers posant pour figer des yeux l'odeur sucrée des biscuits, ça peut faire un pincement au cœur à tous leurs descendants. Et ne pas être très flatteur pour le dernier rejeton du patron. A l'inverse des héritiers d'André Breton, Louis L-U. n'assume pas le pragmatisme économique d'une telle dispersion du patrimoine. Il a préféré couper avec Nantes où il n'habite pas. Juriste à Paris, il n'a jamais trempé dans le biscuit. C'est finalement à Paris le 27 mai qu'ont été dispersés les derniers fleurons, 264 pièces de collection, d'une saga d'industriels éclairés, pionniers du paquadjingue. La vente a fait plus de 550 000 euros de recette. Bingo ! Le dernier de la lignée s'est débarrassé à bon compte de ces vieilleries. «*La page est tournée. Il garde juste quelques pièces pour lui, à titre décoratif*», indique Bertrand Guillet, conservateur au Musée du Château. Les quatre «*oreilles*» du Petit-Beurre ont dû siffler.

Firmin Bouiboui



Patelin mais presque

Ya là le Vieux Casquette, Josette Dussouille, Félix, le docteur Cheminée, la fille à Bouvier qui vit à la ville avec une autre fille, et les clients du Bistrot du Bar, des fidèles. C'est la France d'à côté. Pas d'en bas, juste d'à côté. Pouvez y aller, c'est juste à côté. Paraîtrait que quand le bistrot est fermé, les gars auraient moins soif. D'après. Tout le patelin est comme ça, avec ses farces et ses histoires ordinaires. À ce qu'on dit. Un village sans prétention, semé de mauvaises réputations et de petits bonhommes de chemin. Qu'on raconte. Ces personnages-là sont pétris de défauts et d'humanité, de poésie aussi. Des braves gens parfois vachardants, toujours émotionnants. Certains parlent aux mouches mortes. D'autres parlent pas du tout. Des gens vrais, que jamais on ne pourra prendre la ran-

cœur sur la main. Des gens simples, mais pas simples d'esprit. Des gens qui ont l'esprit entier, la répartie au ras du comptoir, la grisaille en couleur, et parfois la colère en gris sourire. On boit du Fernet Branca. On chante pas Carmen mais on pourrait.

Écrit et dit en scène par Michel Boutet, ce petit peuple si attachant, hilarant et un tantinet libertaire-à-terre, est aussi un livre avec, pour les paresseux, un disque dedans pour écouter le spectacle sans bouger de son livigroube.

• *Barbouillot d'pain sec, de Michel Boutet ; Editions de l'aviateur, domiciliées chez l'auteur, Chez Casquette, à Argelès-les-Cerises (Hautes Pyrénées)*

L'ernestyle épistolaire

Improbable vieille dame indigne, ménagère de moins de cent ans, jardinière de légumes, mais surtout de patates, Ernestine Chasseboeuf a des lettres. Suffisamment pour en faire un livre, recueil de ses bafouilles de quand elle est pas contente, adressées aux fabricants de gâteaux secs, aux manufacturiers de fromage et d'émission radiophoniques, aux curés de réclame qui vantent des remèdes qu'ils vendent sur les journaux. Elle croit parfois reconnaître des copines d'enfance sur les photos des mémés qui témoignent des bienfaits du produit. Ernestine nous donne son courrier à relire, et aussi ses poésies, entièrement faites à la main, où elle

cause de ses patates. Elle aimerait bien qu'on ait la politesse de lui répondre. En fait, elle a de la répartie même quand on lui répond pas. Faudrait pas pousser mémé dans les sorties.

• *Ernestine écrit partout, d'Ernestine Chasseboeuf, Ginkgo éditeur. C'est encore un certain Quentin Faucompré, connu de nos services, qui fait les petits dessins boucheurs de bas de page du livre. Le même qu'avait œuvré sur le délicieux «Glossaire du patois des Troglodytes-du-Dessous», et qu'on retrouve dans les colonnes à Lulu.*

Messieurs les étrangers, tirez-vous les premiers !

Pour pas fâcher les gars d'chez nous, ce sont les gars de pas d'chez nous qui doivent gicler d'abord aux Chantiers de l'Atlantique. La mise en chantier de la dérèglementation sociale a ses priorités.

Dehors, les métèques, les exogènes, les cosmopolites. Raus les pas-de-chez-nous ! Ce quasi discours de préférence nationale est tenu sans vergogne aux Chantiers de l'Atlantique. L'heure est au démontage quelques mois après ce « montage exotique », nom de code d'une opération d'un recours aux prolos au rabais, importés temporairement des « pays à faible coût de main-d'œuvre », comme on dit pour habiller de neuf l'exploitation mondiale.

Il faut donc rassurer l'ouvrier français. Ces ressortissants étrangers ne sont là que pour les coups de bourre. Après les « pics d'activités », ils seront rapatriés. Alstom précise même : « Il est donc positif pour le bassin local que les pics de charge n'aient pas été assurés par du personnel local ». Vive la France. Baisse de charge ? Les premiers à écopier seront ces étrangers, déjà employés à la bonne franchise ultra libérale, amplitude de travail hebdomadaire illégale, 60 à 80 heures parfois, salaires au rabais, passeports confisqués. La croisière, ça m'use. Au passage, la mise en place d'un emploi précaire tire les standards vers le bas, que l'on répercutera sur les Français, intérimaires et salariés des sous-traitants, en cas de reprise des commandes.

Flexibilité sans frontières

Outre l'aveu de l'utile flexibilité d'ouvriers précaires étrangers, que ni le discours ni la réalité ne ménagent, Bruno Lefebvre, sociologue à la Fac de Nantes, y voit « un message à destination des partenaires, élus locaux des collectivités que l'on sollicite pour des subventions d'infrastructure, darses à créer, grands travaux d'entretien... Il est important de conserver la confiance durable de ces élus. C'est une question de gestion du financement industriel ». La sous-traitance permet de ne pas investir, ni d'embaucher. Bruno Lefebvre qui s'est fait de la sous-traitance un objet de travail** constate qu'émerge une nouvelle classe ouvrière, une



« nouvelle forme de salariat bénéficiant de dérèglementation dans un réseau international », une « vraie main-d'œuvre nomade » constituée d'expatriés passant d'un chantier à l'autre, dans la navale, le nucléaire, les raffineries... Une réponse rêvée aux récessions d'activité. Bonjour souplesse. Au Médef, on adore. D'autant que le système permet « l'exploitation de vides juridiques à l'interface du droit commercial et du droit du travail » et « la sous-traitance des risques économiques et juridiques », notamment auprès des pays sous-développés d'Europe ou du Tiers-Monde.

Tension chartérielle

Mais chez Alstom Marine, on n'est pas des brutes. Une « charte de progrès social » garantit que les patrons des sous-traitants sont des chics types qui respectent scrupuleusement le droit du travail, la sécurité, la légalité, les conventions collectives. Les syndicats ont signé ce document de 14 pages en avril 2002. Mais il n'était pas applicable pour autant. Il aura fallu plus d'un an, et les révélations de quelques grèves pas très glorieuses pour le maître des lieux, avant qu'Alstom ne daigne la mettre en vigueur. Officiellement, c'est donc pas bien du tout de confisquer les passeports, de gruger les salariés sur leurs amplitudes de travail, les heures sup, la tambouille et l'hébergement défalqués d'autorité sur leur paie, voire de ne pas payer du tout son petit personnel.

Langue de fer
Branche la reprise, y'a du courant d'air
On ne dira jamais assez l'insoutenable lourdeur de l'être positionné en posture de reprise. Pour bien des salariés des Chantiers de l'Atlantique et des sous-traitants, le carnet de commande vide, c'est le chômage assuré. Pour éviter des statistiques déplorables, un plan de camouflage des chômeurs a été lancé, sous couvert de formation. Stéphane Cassereau, le directeur de la DRIRE, la Direction régionale de l'Industrie de la recherche et de l'environnement, parle à propos du plan Cap performance, de « gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences », destinée à « positionner le bassin d'emplois dans une posture qui lui permettra d'aborder la reprise avec le plus grand dynamisme, dès qu'elle se présentera ». En cas d'échec, ce serait l'imposture assurée.

Droit réservé

En fait, ce code de bonne conduite vaut permis à tout faire : Alstom y promet bien de mettre en place « progressivement » des audits réguliers des pratiques sociales des co-réalisateurs et promet « carton jaune, puis rouge si le tir n'est pas rectifié » à ceux qui bafoueraient les recommandations. Mais la charte fait les gros yeux : « en cas de non respect de ses obligations en matière sociale, Alstom Marine se réserve le droit de réexaminer ses relations commerciales et contractuelles » avec un sous-traitant. Réexaminer. Il y a de quoi trembler. D'autant que ces éventuels futurs audits ne seront pas une priorité dans un chantier spécialisé dans la chasse aux surcoûts de production. Enervé lors d'une réunion avec les syndicats et le sous-préfet, le DRH Philippe Bouquet-Nadaud a lâché : « trop de contraintes tuent la performance et trop de contrôles tuent l'efficacité ». Le cri du cœur.

Cette attitude « morale » prônée par les industries recourant à la sous-traitance est hyper tendance. « C'est une technique de communication », constate Bruno Lefebvre. Ces chartes n'ont aucune valeur juridique, aucun réel engagement. Ce ne sont que des préconisations, des codes de moralité, où l'on lit par exemple que chaque sous-traitant ne doit pas avoir recours à plus de 30 % d'intérimaires. Ce qui n'est jamais contrôlé. Si les conventions collectives en vigueur en France s'appli-

quaient, il n'y aurait aucun intérêt à aller chercher ces étrangers.»

Contournable droit du travail

A Sup de Co (« Audencia », pardon), à une dizaine de mètres du bureau du sociologue, les profs des managers distillent le credo libéral. Comme André Sobczak, enseignant chercheur en droit et fiscalité, spécialisé dans ces « codes de conduites » au sein des réseaux de sociétés, vus comme un « nouveau modèle de

régulation des relations de travail pour les entreprises européennes », et concurrençant avantageusement ces contrats de travail et ce « droit du travail traditionnel, souvent mal adapté aux transformations de l'organisation de l'entreprise »***. Même si ces codes de bonne conduite « posent des problèmes de légitimité, mais également d'efficacité, leur valeur juridique restant souvent incertaine », il est temps de considérer le travail salarié comme obsolète, et le remplacer par des contrats de droit commercial « afin d'échapper aux contraintes imposées par le droit du travail étatique », avoue-t-il. La sous-traitance et la main-d'œuvre métèque, voilà la solution. On n'a que des ennuis avec ces lois archaïques. Remplaçons-les par des engagements qui n'engagent à rien. Et celui qui ne le respecte pas a un gage.

Fernand Beloutil

* Lulu n°35, décembre 2001.

** Il prépare sous ce titre « La sous-traitance » un livre à paraître à l'automne aux Presses Universitaires Libres de Bruxelles.

*** Dernier annuaire des publications des enseignants, Audencia, 2003.

Plan de communion

Opération portes closes

Photographes, journalistes, équipes télé accourus pour célébrer le miracle économique de la navale française, les paquebots de prestige, ils sont tous bienvenus. Toujours accompagnés, quand même par un garde du corps du service communication. On ne sait jamais. Mais quand il s'agit de gratter sous la surface bien polie de l'image nickel propre, les grilles sont beaucoup plus fermées. Porte close au sociologue du travail Bruno Lefebvre, qui a pourtant ici son objet de recherche scientifique. Porte close à André Trillat, auteur d'un documentaire pour France 2, venu avec une équipe télé jager le sort des prolos dans les boîtes sous-traitantes. Porte close au photographe de Libé, venu en avril tirer le portrait des couacs sociaux à visage grec, roumain ou portugais.

Lutte de chasse

Lieux de malaisance

Aux Chantiers de l'Atlantique, avec tout ce petit peuple de trimards dans tous les coins de paquebots, il a fallu multiplier les sanitaires provisoires. Certains lieux d'aisance de la Sodexo sont tellement exigus, la porte, le trône, les murs, qu'on ne peut pas y tenter un demi-tour. Il faut donc programmer ce que l'on vient y faire « pour entrer soit en marche avant, soit en marche arrière. Ensuite avec un peu d'exercice et beaucoup de souplesse, on peut même espérer fermer la porte », explique un tract de Lutte Ouvrière distribué à la mi-avril aux entrées du site. Ces troskistes sont impayables, ils vont même tester les cagoignes pour fomenter la Révolution.

Langue de boîte

Les finitions de la définition

La langue de boîte offre parfois des surprises. Le bulletin interne des Chantiers de l'Atlantique informe le personnel : un peu plus de 1500 ouvriers ont été « informés du contenu des définitions de fonctions correspondant à vos différents métiers ». On remarquera que les milliers d'autres prolos n'ont sans doute pas de fonction, ou pas de métier défini. C'est infiniment et définitivement attristant.

* Marine Hebdo n°152, 22 avril 2003.

Abonnement 20 € = 10 numéros

Nom : _____ Chèque à l'ordre de
Prénom : _____ La Lettre à Leuleu,
Adresse : _____ 11 rue des Olivettes
44000 Nantes

Ont œuvré à ce numéro : Faucompré, Fa!, Frap, Nicolas de La Casinière, Mohammed Mauresque, Tanq, Pich - Mise en page : Nathalie Brodin - Directeur de la publication : Nicolas de La Casinière - Producteur : en congé semestriel - N° ISSN : 1270-4911 N° CPPAP : 77122AS. Dépôt légal : à parution - Merci à Com' Dab pour tout - Flashage : Western Press Ltd - Fabrication : Jacques Renaud - La Lettre à Lulu est éditée à 4000 ex. sur papier recyclé par Top Imprimerie pour La Lettre à Leuleu, ass. 1901 - 11, rue des Olivettes 44000 Nantes - E-mail : contact@lalettrealulu.com

ALSTOMAQUÉS !

